

# **SAINT JULIEN DE CIVRY**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 A 20H30**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents :** Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES – Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

**Procurations :** Jean-Marc DURY à Hubert FENEON  
Valérie AUPECLE à Marion GAIN

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Valérie LACROIX

**Date de convocation :** 10 novembre 2017

**Date affichage :** 13 novembre 2017

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 octobre 2017, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Décision modificative n° 2 : fonds de concours

### **Délibérations :**

#### **1/ Attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Charolais :**

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Charolais pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010.

Un fonds de concours de 3858.48 euros pour l'année 2017 est attribué par la commune à la communauté de communes pour 227 heures de ménage effectuées à la Micro-Crèche.

**14 voix pour.**

Paul SAGE arrive et prend part aux délibérations.

#### **2/ Marché public de l'architecte pour l'aménagement du centre-bourg :**

Didier ROUX, maire, rappelle que la mairie a le projet d'aménager les abords de l'église et du site multiservices. Il explique la nécessité d'obtenir un pourcentage de subventions élevées (afin que le restant à la charge de la commune ne dépasse pas 50.000 euros). Un marché public de maîtrise d'œuvre doit être passé avec l'architecte Raphael DEVROEY. Ce marché s'élève à 6 880.50 € HT, dont 1032 € HT pour l'avant-projet.

**15 voix pour**

#### **3/ Décision modificative n° 2 :**

En relation avec la 1<sup>ère</sup> délibération ci-dessus, 460 euros seront prélevés sur le poste « Fêtes et cérémonies » pour être alloués au poste « Autres subventions exceptionnelles ».

**15 voix pour**

## **Divers :**

### **1/ Compte rendu de la réunion avec le représentant de l'évêché, l'association Amitiés Juliénoises :**

Vendredi 17 novembre, les représentants de l'évêché, de l'association Amitiés Juliénoises, le maire et les adjoints se sont réunis pour évoquer le devenir de la salle paroissiale. Il est envisagé de reconduire une convention entre l'association et l'évêché pour une durée de 5 ans, permettant ainsi de continuer de louer la salle.

### **2/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

L'état de paiement à la mi-novembre des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

### **3/ Sécurité sur le site scolaire : point sur les travaux :**

La réception des travaux a été faite le vendredi 10 novembre.

Le coût total de l'opération s'élève à 12 942 € TTC avec un reste à charge de la commune de 5 540 €.

### **4/ Accessibilité de la mairie :**

Les réunions de chantier se font tous les mardis matins. Les travaux avancent dans les délais.

### **5 / Bulletin municipal : point sur l'avancée :**

Il est rappelé aux associations de faire parvenir leur compte rendu annuel rapidement, si possible avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Le devis Technyscene a été accepté pour un montant de 895.40 € TTC pour 24 pages ou 998.90 € TTC pour 28 pages.

### **6/ Décoration du bourg et Sapins de Noël :**

La mise en place des décorations se fera le samedi 9 décembre à 9h30. Les habitants sont les bienvenus. Rendez-vous à la mairie à 9h30 pour le café.

Les sapins seront livrés le vendredi 8 décembre et les illuminations seront posées à partir du lundi 11 décembre.

### **7/ Vœux du maire :**

Ce sera le samedi 6 janvier 2018 à 20 heures à la salle paroissiale. Les nouveaux habitants et les bébés de l'année 2017 seront présentés.

### **8/ Courrier de Monsieur le Premier Ministre à l'ensemble des Maires de France :**

Le maire donne connaissance d'un courrier adressé par Monsieur le Premier ministre à l'ensemble des maires de France.

Il s'engage à ce qu'en 2018 la dotation globale de fonctionnement ne baisse pas ainsi que les dotations destinées à soutenir l'investissement local.

Le Gouvernement compensera à l'euro près le dégrèvement de taxe d'habitation.

### **9/ Surveillance qualité de l'air :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes propriétaires d'établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, écoles maternelles et écoles primaires auront l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur.

En premier lieu, la commune a l'obligation de répondre à un questionnaire sur les moyens d'aération des établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, écoles maternelles et écoles primaires. Ce dossier sera fait en interne.

### **10/ Zéro phytos :**

Suite au printemps du Mart'si 2017, un bilan pour entretenir sans produits chimiques est présenté au conseil municipal par Valérie PILLOUX.

Des pistes sont étudiées pour limiter le désherbage, en développant les pieds de murs fleuris, en plantant de la jachère fleurie, en utilisant le vinaigre blanc comme désherbant. Dans certaines communes « pionnières » certains équipements (binette électrique, racloir, désherbeur thermique) facilitent le désherbage. La mutualisation du matériel entre plusieurs communes peut être une solution.

## **Questions diverses :**

### **1/ Conseil d'école :**

Lors du conseil d'école du jeudi 9 novembre, les points suivants ont été évoqués :

- Ordinateur de direction à changer – Le conseil donne son accord pour le changement en 2018.

- Voyage scolaire les 12,13 et 14 mars : école de cirque pour les GS/CP/CE1/CE2/CM1 et CM2. Le conseil acte une subvention de 700 euros, et le CCAS prendra en charge 540 euros pour ce voyage, qui concerne 18 enfants de Saint Julien.
- Retour à la semaine à 8 demi-journées à partir de septembre 2018.

#### **2/ Initiation défibrillateur :**

L'initiation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur aura lieu le jeudi 7 décembre à 20h00 précise en salle de la mairie.

#### **3/ Prévention routière :**

Les journées de participation étant réduites de 150 à 50 jours, l'école de Saint Julien n'aura pas d'intervention pour l'année scolaire 2017.2018.

#### **4/ Garderies des écoles :**

Le maire a reçu en mairie le personnel des garderies périscolaires et des transports. A compter de la rentrée scolaire de septembre 2018, le personnel ne sera plus doublé.

#### **5/ Passage des scouts :**

Un message de remerciements a été adressé au maire pour l'accueil réservé au groupe de filles.

#### **6/ Départ en retraite de Evelyne KLING cantinière à Saint Julien de Civry :**

Une enveloppe pour la remercier de ses nombreuses années passées au service des enfants, est à disposition en mairie de Saint Julien de Civry.

#### **7/ Diagnostic zone blanche :**

Une étude a été faite en présence de Madame RADAIS Gwénaëlle, secrétaire générale à la sous-préfecture de Charolles, en 7 points de la commune concernant le problème de « zone blanche ». Les différents relevés confirment le déficit de réseau.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**  
**Vendredi 15 décembre 2017 à 20h30**